LES FOCUS
TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR

HUILE DE PALME : BOYCOTT, TAXE… QUELLE SOLUTION ?

Avril / 2016

Par Matthieu COMBE, journaliste scientifique

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

INTRODUCTION 3

LE BOYCOTT RÉDUIRAIT LES EFFORTS DÉJÀ ACCOMPLIS 4

L'HUILE DE PALME : UNE PRODUCTIVITÉ INCOMPARABLE 5

ET LA DÉFORESTATION DANS TOUT ÇA ? 6

VERS UNE HUILE DE PALME DURABLE ? 7

RSPO : DES CRITÈRES À CONSOLIDER ! 8

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'étude du projet de loi sur la biodiversité en première lecture, les sénateurs ont adopté un amendement du groupe EELV-Les Verts prévoyant une taxe additionnelle visant les huiles de palme, de palmiste et de coprah destinées à l'alimentation humaine. Mais les professionnels et les chercheurs mettent en garde contre ses conséquences inattendues.

Le boycott ou l'instauration d'une taxe sur l'huile de palme ne permettrait pas de faire baisser la demande mondiale. Elle aurait même un effet contre-productif ! L'**amendement** prévoit une taxe fixée à 300 euros par tonne en 2017, 500 € en 2018, 700 € en 2019 et 900 € à partir de 2020.

L'Alliance française pour une huile de palme durable « *s'étonne de ce vote qui va à l'encontre de l'ambition de la « Déclaration d'Amsterdam », signée par la France le 7 décembre 2015, visant à obtenir 100% d'huile de palme durable en Europe en 2020* » . Elle affirme qu'une augmentation de la fiscalité mettrait en danger la compétitivité des entreprises et donc le développement de bonnes pratiques, notamment environnementales.

LE BOYCOTT RÉDUIRAIT LES EFFORTS DÉJÀ ACCOMPLIS

Loin de diminuer, la demande en huile de palme continue de croître de 3 % chaque année. Mais seulement 17 % de la production mondiale d'huile de palme est consommée en Europe et aux Etats-Unis. Les pays qui tirent la demande sont les pays émergents, notamment, la Chine qui absorbe 40 % de la production mondiale. L'huile de palme est cultivée sur 20 millions d'hectares pour une production annelle globale de 54 millions de tonnes d'huile de palme et 6 millions de tonnes d'huile de palmiste. L'Indonésie et la Malaisie représentent 90 % de la production mondiale.

« *Si les producteurs d'huile de palme mettent fin aux pratiques de déforestation à la demande des industriels européens, cela impacte de facto les productions vendues en Asie, principal acheteur*, affirme Guillaume Réveilhac, Président de l'Alliance Française pour une Huile de Palme Durable. *Si nous, industriels membres de l'Alliance, n'achetons plus demain d'huile de palme, quel sera le levier qui encouragera les producteurs à changer leurs pratiques* ? ». En réalité, cet amendement enverrait un signal négatif aux producteurs et produirait un effet contraire : le boycott ne ferait que compromettre tous les efforts de durabilité accomplis jusqu'à présent. « *L'intention est louable, l'effet est contraire* », assure Michel Eddi, PDG du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

L'HUILE DE PALME : UNE PRODUCTIVITÉ INCOMPARABLE

L'huile de palme est une solution pour répondre à la demande mondiale croissante en huile végétale tout en limitant l'accroissement des terres agricoles et donc, contrairement aux idées reçues, limiter la déforestation.

La productivité moyenne mondiale d'huile de palme est de 3,8 tonnes par hectare et par an (t/ha/an), de l'ordre de 6 t/ha/an dans de bonnes conditions agro-écologiques. Les rendements du palmier à huile sont exceptionnels par rapport aux autres oléagineux. De ce fait, en occupant 7 % des surfaces agricoles consacrées aux cultures oléagineuses et 1 % des terres agricoles mondiales, le palmier à huile assure 35 % de la production mondiale d'huile végétale, selon le Cirad. Par comparaison, le soja, le colza et le tournesol occupent respectivement 61 %, 18 % et 14 % des surfaces agricoles oléagineuses. Par ailleurs, l'huile de palme a les coûts de production les moins élevés des huiles végétales (jusqu'à 20 % de moins que le soja).

L'huile de palme a un autre avantage par rapport aux autres oléagineux. Le palmier n'est pas génétiquement modifié, alors qu'en 2014, 82 % du soja et 25 % du colza étaient des OGM... Remplacer l'huile de palme par d'autres huiles à grande échelle demanderait beaucoup plus de terres, de pesticides et participerait à développer les OGM.

Au total, près de 50 millions de personnes vivent directement ou indirectement de la filière. En Indonésie, l'huile de palme génère de 1 000 à 2 000 dollars par an et par hectare. Ces revenus ont contribué significativement à la régression de la pauvreté et à l'émergence d'une classe moyenne rurale, selon le Cirad.

ET LA DÉFORESTATION DANS TOUT ÇA ?

Selon Cécile Bessou, correspondant adjoint de la filière palmier à huile du Cirad, seulement 10 à 15 % de la déforestation indonésienne est liée au palmier à huile. La grande majorité de la déforestation est en réalité due aux activités minières et à l'extraction du bois. Ainsi, sur les 21 millions d'hectares de forêt primaire qui ont disparu en Indonésie entre 1990 et 2005, seulement 3 millions correspondent à la création de palmeraies. Selon des travaux de recherche, si l'on mettait en culture toutes les terres dégradées recensées à ce jour en Indonésie, notamment les surfaces déboisées suite à l'exploitation forestière ne présentant pas d'intérêt de biodiversité, les besoins en nouvelles terres seraient couverts jusqu'en 2050.

VERS UNE HUILE DE PALME DURABLE ?

Face aux désastres sociaux et environnementaux de la culture de l'huile de palme, une garantie pour une huile de palme durable a notamment été créée par la Table ronde pour l'huile de palme durable (dite RSPO). Il existe 3 niveaux : « segregated » (ségrégation), « mass balance » (balance de masse) et « book and claim » (réserver et revendiquer).

La garantie « segregated » indique que l'huile de palme utilisée pour fabriquer le produit est tracée et séparée des autres huiles non vérifiées sur toute la chaîne d'approvisionnement. Elle ne s'applique qu'à l'huile de palme 100 % « durable ». La garantie « mass balance » veut que l'huile de palme utilisée soit majoritairement durable, mais sans séparation le long de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, le produit contient un mélange d'huile de palme durable et non durable, et donne aussi droit à une étiquette « verte ». Enfin, pour la garantie « book and claim », le fabricant achète simplement des certificats Green Palm, indépendemment de la chaîne d'approvisionnement réelle. Le logo RSPO est réservé aux produits contenant de l'huile de palme durable « segregated » et « mass balance » ; ceux contenant de l'huile « book and claim » ne peuvent qu'indiquer « participe à la lutte contre la déforestation ».

Aujourd'hui, 2,2 millions d'hectares de plantations sont certifiées RSPO, soit 15 % environ de la surface mondiale plantée (contre 106 000 ha en 2008). 8,2 millions de tonnes d'huile de palme RSPO ont été produites en 2013 (contre 620 000 tonnes en 2008). Toutefois, en 2015, un peu moins de 10 % de l'huile de palme échangée sur les marchés mondiaux était certifiée RSPO, en raison d'une offre qui dépasse la demande.

RSPO : DES CRITÈRES À CONSOLIDER !

Dans leur forme actuelle, les critères de la RSPO ne donnent que des lignes directrices trop vagues pour éviter l'assèchement des zones humides. Il n'y a pas non plus pour l'instant de critères concernant les émissions de gaz à effet de serre causées par la production d'huile de palme. Ses principes et critères garantissent cependant que les droits fondamentaux des précédents propriétaires terriens, des travailleurs sur les plantations, des cultivateurs et de leurs familles sont respectés et pris en compte. Ils assurent également qu'aucune forêt primaire ou zone protégée n'a été détruite depuis novembre 2005 pour laisser la place à des exploitations d'huile de palme. Mais la déforestation secondaire n'est pas toujours prise en compte et quelques certificats delivrés par RSPO sont aujourdhui contestés en Asie.

Face à ces critiques, la RSPO propose désormais « RSPO Next », une initiative volontaire dépassant les exigences actuelles de la RSPO. Pour obtenir cette certification, les planteurs doivent s'engager sur l'ensemble de leurs plantations à ce qu'il n'y ait aucune déforestation et aucun feu. Ils s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à respecter les petits exploitants et les droits ouvriers, à interdire le paraquat, un pesticide interdit dans l'Union européenne, et à renforcer leur traçabilité.